



15ème législature

Question N° : 28247	De M. Jean-Marc Zulesi (La République en Marche - Bouches-du-Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Agriculture et alimentation		Ministère attributaire > Agriculture et souveraineté alimentaire
Rubrique >animaux	Tête d'analyse >Maltraitance des animaux domestiques en lien avec l'épidémie de covid-19	Analyse > Maltraitance des animaux domestiques en lien avec l'épidémie de covid-19.
Question publiée au JO le : 14/04/2020 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Marc Zulesi attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la maltraitance des animaux domestiques en lien avec l'épidémie de covid-19. Depuis le début du confinement, une recrudescence dans les cas de maltraitance animale a été constatée. Nombre de citoyens lavent et désinfectent leur animal domestique à la solution hydroalcoolique ou à l'eau de Javel. Ces traitements entraînent des éruptions cutanées mais aussi, dans les cas les plus graves, des comas, dus à l'absorption d'alcool, que les chiens et les chats supportent moins bien que les humains. Ces maltraitances interviennent dans un contexte d'angoisse quant à la potentielle contagiosité au covid-19 des animaux domestiques envers l'homme. Aussi, il aimerait connaître les mesures qu'il entend prendre pour propager les bonnes pratiques d'hygiène avec les animaux domestiques.